

## Compte rendu

### Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 10 mai 2021

#### au siège 34 Grand 'Rue à Rombas

L'an DEUX-MILLE-VINGT-ET-UN, le DIX du mois de MAI à 17h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 03 mai 2021.

Présents : Mesdames LAMARQUE et VANNI et Messieurs BOLTZ, CORRADI, FAVIER, FOURNIER, HEISER, MATELIC, MULLER, MUNIER, ROVIERO et SCHWEIZER.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE, le procès-verbal de la séance du 8 mars 2021.

#### **DB 2021-46 – Comité Local pour le Logement Autonome de Jeunes (C.L.L.A.J.) - Convention de mise en œuvre de permanences délocalisées – Renouvellement**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à signer la nouvelle convention 2021-2023 avec le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (C.L.L.A.J.) pour notamment l'organisation de permanences sur le territoire communautaire à l'attention des jeunes en recherche de logement ou éprouvant des difficultés à se maintenir dans leur logement,
- Et DÉCIDE d'attribuer au Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (C.L.L.A.J.) une participation financière annuelle d'un montant de 5 800 € pendant toute la durée de cette convention.

#### **DB 2021-47 - Dispositif d'aide de l'Etat pour la Rénovation Energétique (MaPrimeRénov') - Convention entre l'Agence Nationale de l'Habitat et la Communauté de Communes pour la mise à disposition de données statistiques**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de demander à l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) de mettre à disposition de la Communauté de Communes les données territorialisées du dispositif « Ma Prime Renov' »,
- Et AUTORISE le président à signer la convention à passer à cet effet avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

#### **DB 2021-48 - Campagne d'isolation thermique – Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers dans le cadre de la Campagne d'isolation thermique, pour un montant total de 1 000 €.

#### **DB 2021-49 - Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) - Attribution de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE d'attribuer des subventions à des particuliers dans le cadre de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat, pour un montant total de 3 429,00 €.

**DB 2021-50 - Parc d'Activités Communautaire Deux rivières - Cession de terrain à la société ISOTECH**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'autoriser la cession d'un terrain d'environ 1 700 m<sup>2</sup> issu de la parcelle n° 560 – section 11, située sur le ban de Rosselange à la société ISOTECH, domiciliée à ROSSELANGE (57780), rue de l'Avenir ou à toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire,
  - FIXE le prix de cette cession à 23,00 €/m<sup>2</sup> HT, conformément à l'estimation des services du Domaine en date du 3 août 2020,
  - DÉCIDE d'accorder un abaissement de prix à hauteur de 20 % soit 4,60 €/m<sup>2</sup>, ce qui ramène le prix de cession à 18,40 €/m<sup>2</sup> HT, compte tenu de l'engagement pris par la société ISOTECH de procéder à la création d'emplois nouveaux,
  - DÉCIDE de formaliser cet engagement dans le cadre d'une convention sous seing privé,
  - AUTORISE le Président à signer tous les documents se rapportant à cette cession,
  - et DÉCIDE de mandater un géomètre-expert pour réaliser le document d'arpentage de cette parcelle pour le compte de la société ISOTECH.

**DB 2021-51 - Parc d'Activités Communautaire « Belle - Fontaine » - Cession d'un terrain à Monsieur Steve DE SA ROSAS (Entreprise de terrassement et maçonnerie)**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'autoriser la cession de la parcelle n° 92 section 04 située sur le Parc d'Activités Communautaire Belle Fontaine à CLOUANGE à Monsieur Steve DE SA ROSAS, autoentrepreneur, domicilié à ROMBAS (57120), 4 rue Voltaire, ou à toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire,
  - FIXE le prix de cette cession à 23 €/m<sup>2</sup> HT conformément à l'estimation des services du Domaine en date du 3 août 2020 soit,
  - DÉCIDE d'accorder un abaissement de prix à hauteur de 20 % soit 4,60 €/m<sup>2</sup>, ce qui ramène le prix de cession à 18,40 €/m<sup>2</sup> HT, compte tenu de l'engagement pris par Monsieur Steve DE SA ROSAS de procéder à la création d'emplois nouveaux,
  - DÉCIDE de formaliser cet engagement dans le cadre d'une convention sous seing privé,
  - et AUTORISE le Président à signer tous les documents se rapportant à cette cession.

**DB 2021-52 - Parc d'Activités Communautaire Belle Fontaine - Cession d'un terrain à la SCI « CHAUSS 2021 »**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'autoriser la cession d'une parcelle d'environ 1 130 m<sup>2</sup> issue de la parcelle 193 section 06 sur le Parc d'Activités Communautaire Belle Fontaine à la société SCI « CHAUSS 2021 » ou de toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire,
  - FIXE le prix de cession de la parcelle à 1 000 € HT compte tenu du caractère inconstructible de cette parcelle,
  - DÉCIDE de mandater un géomètre-expert pour réaliser le document d'arpentage de cette parcelle pour le compte de la SCI « CHAUSS 2021 »,
  - Et AUTORISE le Président à signer tous les documents se rapportant à cette cession.

**DB 2021-53 - Parc d'Activités Communautaire Belle Fontaine - Cession d'un terrain à la Société « Espace Granit et Cuisine »**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE d'autoriser la cession d'une parcelle d'environ 700 m<sup>2</sup> issue de la parcelle 193 section 06 sur le Parc d'Activités Communautaire Belle Fontaine à la Société « Espace Granit et Cuisine », domiciliée à CLOUANGE (57185), Parc d'Activités Belle Fontaine ou à toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire,

- FIXE le prix de cette cession à 1 € HT le m<sup>2</sup>, compte tenu du caractère inconstructible du terrain,
- DÉCIDE de mandater un géomètre-expert pour réaliser le document d'arpentage de cette parcelle pour le compte de la Société « Espace Granit et Cuisine »,
- Et AUTORISE le Président à signer tous les documents se rapportant à cette cession.

**DB 2021-54 - Développement d'une activité d'incubation dans le domaine de l'industrie 4.0 - Convention cadre de financement**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE le Président à signer la convention cadre à passer entre l'Association SEMIA et les 4 EPCI partenaires (Rives de Moselle, Orne Lorraine Confluence, Pays Orne Moselle et Val de Fensch) pour la mise en place d'une activité d'incubation d'entreprises innovantes sur le modèle « #IncubationbySEMIA ».

**DB 2021-55 - Partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM – METZ) pour la mise en œuvre du projet « CaMéX-IA » portant sur la digitalisation et les usages de l'intelligence artificielle et son application aux métiers de l'Industrie, du Bâtiment et de la Construction.**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- APPROUVE le partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, campus de Metz, au titre du projet « CaMéX-IA » portant sur la digitalisation et les usages de l'Intelligence Artificielle et son application aux métiers de l'industrie, du bâtiment et de la construction et la convention de financement à passer à cet effet,
  - AUTORISE le Président à signer cette convention,
  - Et DÉCIDE d'accorder une subvention annuelle de 8 500 € à l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers, campus de Metz dans ce cadre jusqu'en 2024.

**DB 2021-56 - Réalisation d'une liaison douce entre ROMBAS et AMNEVILLE - Marchés de travaux – Attribution**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de retenir l'offre présentée par le groupement d'entreprises MULLER TP – STRADEST -ATECH - AGILIS pour la réalisation des travaux de réalisation d'une liaison douce entre ROMBAS et AMNÉVILLE, sur la base de la variante, pour un montant de 1 395 665,90 € HT soit 1 674 799,08 € TTC ;
  - AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes à la conclusion, à l'exécution et au règlement du marché.

**DB 2021-57 - Réalisation d'une voie verte le long de la BANCHE à Marange-Silvange - Marché de travaux - Avenant N° 1**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- APPROUVE l'introduction de prix supplémentaires au marché de travaux n° 18007 – Réalisation d'une voie verte le long de la rivière de la Barche à Marange-Silvange, ainsi que les termes de l'avenant n° 1,
  - AUTORISE le Président à signer l'avenant n°1 au marché n° 18007, ainsi que toutes les pièces afférentes à l'exécution et au règlement du marché.

**DB 2021-58 - Maison de Services au Public de Sainte-Marie-aux-Chênes - Fourniture et pose de mobilier**

- Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DÉCIDE de confier la fourniture et la pose du mobilier de la Maison des Services à la Société FPC Z.A., 2 rue de Gasseville à Sainte-Marie-aux-Chênes pour un montant de 11 819,28 € TTC,
  - Et AUTORISE le Président à signer le marché à passer à cet effet.

## **DB 2021-59 - Construction d'une structure multi-accueil petite enfance à ROMBAS – Travaux - Attribution des marchés**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE de retenir les offres présentées par les entreprises suivantes pour les travaux de construction d'un centre multi-accueil pour enfants à Rombas :

	LOTS	ENTREPRISES	OFFRES RETENUES	
			€ HT	€ TTC
LOT 01	VRD Espaces Verts	AJTP	263 372,79	316 047,35
LOT 02	GROS ŒUVRE	ALBIZZATTI	295 000,00	354 000,00
LOT 03	CHARPENTE OSSATURE BOIS	MADDALON	154 339,70	185 207,64
LOT 04	COUVERTURE ETANCHEITE	SOPREMA	136 862,59	164 235,11
LOT 05	ISOLATION THERMIQUE EXTERIEUR	AYRIKAN FACADES	44 042,60	52 851,12
LOT 06	MENUISERIES EXTERIEURES BOIS/ALUMINIUM SERRURERIE	BONECHER	117 177,62	140 613,14
LOT 07	PLATRERIE ISOLATION INTERIEURE	PLATRERIE CAMUS	73 294,45	87 953,34
LOT 08	MENUISERIE INTERIEURE BOIS	MENUISERIE ROGER	183 782,00	220 538,40
LOT 09	ELECTRICITE	COME	98 500,00	118 200,00
LOT 10	CHAUFFAGE VENTILLATION PLOMBERIE SANITAIRE	EIMI	215 000,00	258 000,00
LOT 12	SOLS DURES FAIENCE	LESSERTEUR	24 842,30	29 810,76
			<b>1 606 214,05</b>	<b>1 927 456,86</b>

- Et AUTORISE le Président à signer toutes les pièces afférentes à la conclusion, à l'exécution et au règlement des différents lots attribués dans le cadre de ce marché.

## **DB 2021-60 - Dispositif d'aide aux équipements de développement durable - Versement de subventions**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 74,95 € à un particulier dans le cadre du dispositif d'aides aux équipements de développement durable, aux conditions et aux bénéficiaires indiqués ci-dessus,
- Et DÉCIDE de procéder à leur versement.

## **DB 2021-61 - Gestion des Déchets – Collecte des cartouches d'encre en déchèterie – Convention avec la Société « PRINTERREA » (Entreprise agréée auprès de l'éco-organisme « Eco - System »)**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à signer le contrat à passer avec la société « PRINTERREA » pour la collecte et la reprise gratuite des cartouches d'encre usagées en déchèteries.

## **DB 2021-62 - Association « CCPOM Convivialité » - Subvention 2021 – Attribution**

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DÉCIDE d'attribuer une subvention de 5 500,00 € à l'Association « CCPOM Convivialité ».

## **INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS**

- Tableau de bord d'activités au 30/04/2021
- Tableau de bord financier au 30/04/2021
- Tableau de bord « Ordures Ménagères » au 31/03/2021
- Tableau de bord « Opération Ravalement de Façades » au 30/04/2021
- Tableau de bord « Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat » au 30/04/2021
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 30/04/2021
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/04/2021
- Tableau de bord « Petite Enfance » au 31/03/2021
- Tableau de bord « Fonds de Résistance » au 30/04/2021

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 18h30.

Rombas, le 17 mai 2021

Le Président,



Lionel FOURNIER

